

23 gr



Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV. Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.

Protection anti-UV. Traitement anti-rayures et anti-buée.

- ✓ **Oculaire:** épaisseur 2.00 mm.
- ✓ **Branches et oculaire:** polycarbonate.
- ✓ **Pont de nez:** polycarbonate.
- ✓ **Vis:** acier inoxydable.
- ✓ **Dimensions:** 134 mm (distance entre les vis).
- ✓ **Poids:** 23 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - cartons de 100 unités.
- boîtes de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Écran monobloc incurvé (9°) traité anti-rayures et anti-buée.
- ✓ Modèle très enveloppant assurant une excellente protection.
- ✓ Branches noires aérées. Oculaire incolore. Pont de nez intégré à l'écran.
- ✓ Ultra-légères (23 grammes seulement !) et très confortables ! Une valeur sûre !

Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes

EN166: 2001 (spécifications)

EN170: 2002 (filtres de protection contre les ultraviolets).

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour une protection contre les risques intermédiaires.

Attestation d'Examen CE de type délivrée par le **CERTOTICCA**, organisme notifié n°0530.



| | | |
|--|--------------------------|--|
| Protection-mécanique (EN166) | Symbole FT | protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s). |
| Qualité optique (EN166) | Symbole 1 | Classe 1 (travaux continus). |
| Numéro d'échelon (EN170) | Symbole 2C-1,2 | Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm. |

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety